

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Coloured covers /
Couverture de couleur

Covers damaged /
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing /
Le titre de couverture manque

Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material /
Relié avec d'autres documents

Only edition available /
Seule édition disponible

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured pages / Pages de couleur

Pages damaged / Pages endommagées

Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached / Pages détachées

Showthrough / Transparence

Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L E

Naturaliste Canadien

VOL. XXII (VOL. II DE LA DEUXIEME SERIE)

No 3

Chicoutimi Mars 1895

Rédacteur-Propriétaire : l'abbé V.-A. HUARD

FORMATION DU SAGUENAY

(Continué de la page 27)

L'ÉPOQUE GLACIAIRE

Je dirai peu de choses sur cette importante question, qu'il est difficile pour l'homme de résoudre et dont les causes probables ne paraissent pas bien définies.

“ L'époque glaciaire, dit M. l'abbé Laflamme, est venue vers la fin des périodes géologiques. Peu de temps avant l'apparition de l'homme, une température très basse envahit tout à coup les parties septentrionales de l'Amérique du Nord. Une précipitation abondante en fut le résultat, et tout le Canada se couvrit d'un immense manteau de neige qui devait s'accumuler sur place, des années, des siècles peut-être, sans se fondre. Bientôt cette neige se changea en glace, et, celle-ci s'entassant de plus en plus dans les parties septentrionales, la poussée de cette masse glacée la fit s'écouler lentement vers le sud.”

Si j'ai bien saisi l'idée de la cause première du changement subit de la température dans cette circonstance, je suis porté à croire qu'un de ces mouvements de bascule, ascendant

cette fois-ci, vient de se faire subitement sentir sous la surface du futur Dominion, mais d'un caractère beaucoup plus prononcé et beaucoup plus inquiétant que ceux qui l'ont précédé des milliers de siècles auparavant. Du moment que l'eau se congèle, que la neige ne se fond plus, nous sommes bien arrivés, sans contredit, à la hauteur des neiges éternelles, c'est-à-dire, à une douzaine de mille pieds au-dessus du niveau de la mer.

Pour admettre un pareil exhaussement à une hauteur aussi considérable, il faut, comme de raison, supposer à la croûte terrestre une capacité d'expansion extraordinaire, une élasticité à toute épreuve. Autrement il faudrait croire que la terre, flottant dans les eaux qui la recouvraient aux trois quarts, a pu s'élever ou s'abaisser à volonté ; c'est-à-dire que lorsqu'elle se soulevait au-dessus des eaux à telle latitude, elle s'y enfonçait tout simplement aux antipodes ; ou bien il faut en venir directement à la rupture de l'enveloppe du globe, qui permit ainsi à certaine partie de sa croûte de se soulever, en se séparant, pour laisser échapper et se répandre à sa surface les matières en fusion qu'elle ne pouvait plus contenir, tant leur pression était forte et leurs efforts puissants : c'est cette nouvelle formation qui servit de ligament à la terre en cicatrisant ses immenses déchirures, que le géologue étudie aujourd'hui avec tant d'intérêt.

Ne pourrait-on pas aussi bien supposer un mouvement de bascule descendant ? ce qui exigerait bien moins d'efforts intérieurs avec tout autant d'effets extérieurs.

Disons donc qu'un mouvement d'enfoncement sous le Dominion permit à l'océan glacial d'envahir l'Amérique septentrionale, tandis qu'une légère ondulation en sens contraire soulevait en même temps le cercle polaire. Qu'en est-il résulté ? Ni plus, ni moins qu'un déplacement de tous les glaciers flottants du pôle nord vers le sud, causé par la force irrésistible des courants se précipitant sur cette déclivité subitement imprimée à la croûte de la terre. Ces banquises, circonvoisines du pôle, comme une immense seine de cristal, entrai-



Portage-des-Roches (état présent)

naient devant elles, vers de plus basses latitudes, tous les monstres marins de l'océan glacial, et venaient se ranger en masses serrées le long des remparts septentrionaux les plus élevés des Laurentides qui leur fermaient le passage.

De fait, ces glaces insondables, et ces courants violents qui les décollent du fond de la mer et les dirigent aujourd'hui sur les côtes du Labrador et de Terre-Neuve, et sur les grands Bancs de cette île, n'étaient pas retardés, cette fois-là, par les baies, les détroits, les bas-fonds, par les vents, ni la marée ; non, aucun obstacle ne s'élevait devant eux. Du reste, rien n'aurait pu résister à l'effrayante impulsion qui les faisait s'abîmer ainsi sur la partie nord du continent que nous habitons. Il n'y avait que les hautes chaînes des Laurentides, restées solides et fermes au-dessus de cette mer de glace en furie, qui fussent capables d'opposer leurs invincibles contre-forts à cette épouvantable avalanche d'un monde contre un autre monde.

Le haut rivage est et sud-est du grand lac Saint-Jean, de la mer saguenayenne d'alors, fut la dernière étape de ces envahisseurs polaires ; c'est là que les premières banquises, *qui en guidaient des multitudes*, s'arrêtèrent ; c'est là aussi qu'elles se fondirent après avoir traîné, frotté, " usé leurs semelles " en tous sens, pendant des années, sur les bas-fonds bosselés et polis de cette mer inconnue.

Les plus élevées de ces montagnes de glace ne pouvant franchir les plus hauts écueils sous-marins, s'entre-choquaient au plus profond du lac, râpant, égrenant, par leurs mouvements lents et pesants, les couches supérieures de son lit de calcaire, pulvérisant ses bancs de schistes et burinant de striures *irrégulières* les parties submergées de ses parois moulées et lisses depuis leur création.

Cette ondulation de la partie nord du continent a peut-être originé sous l'action rentrant, aplatissante des pôles, que la rotation de la terre, suivant les lois de la physique, imprimait à sa croûte alors maniable et flexible.

Les immenses plaines du Nord-Ouest depuis les sources

du Mississipi et de la rivière Rouge jusqu'aux confins nord des terrains argileux ; depuis les rivages ouest du lac des Bois jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses, formant le territoire le plus beau et le plus riche de l'Amérique septentrionale, furent recouvertes elles aussi de millions de glaces flottantes, que les lames, les vagues gigantesques de cette mer chassées de son lit, firent atterrir, pêle-mêle, sur ces hauts plateaux lorsqu'elles se déroulaient, précipitées vers le sud, en flots interminables.

Il vint un temps cependant où, la mer retournant à son ancien lit par un nouveau phénomène géologique, ces vastes plaines avec leurs légères ondulations ressemblaient à une batture sans fin que le reflux a laissé à sec et où se sont échouées des milliers de banquises de toutes les dimensions ; tel qu'on peut le voir, en miniature si vous voulez, tous les hivers, à marée basse, sur les battures vaseuses de Kamouraska, de l'Isle-Verte, de Rimonski, etc., où des centaines de grosses glaces s'échouent et s'enfoncent plus ou moins dans la vase suivant leur pesanteur.

Il serait difficile d'expliquer autrement la formation de ces centaines de milliers de petits lacs, marais, étangs, éparpillés sur presque toute la surface du pays, même sur les plateaux supérieurs ou montagnes, comme les Métis les désignent.

Si tous ces réservoirs, dans le Manitoba surtout, se videraient tout à coup en se nivelant au niveau général de la prairie, Winnipeg et tous les fonds plats de cette province, jusqu'au seuil de Brandon, seraient inévitablement submergés tous les printemps, par l'apport considérable que ces eaux captives et stagnantes fourniraient, et qui gonflerait d'autant les rivières Rouge, Assiniboine et leurs tributaires, n'égouttant, à l'heure présente, qu'une bien étroite lisière le long de leur cours. Ces millions de trous d'eau qui défigurent ainsi la plaine, les plateaux, les montagnes, n'ont pas d'égout : l'évaporation seule les assèche ou baisse plus ou moins leur niveau.

(A suivre)

P.-H. DUMAIS.

“OUR INSECT FRIENDS AND INSECT FOES”(1)

par le REV. THOMAS W. FYLES, F. L. S.

SOUTH QUEBEC

(Traduction)

CLASSIFICATION DES INSECTES

Les Annelés, ANNULOSA, qui forment l'une des provinces du vaste royaume animal, se partagent en deux classes ou groupes, dont l'un porte le nom d'Insectes, *Insecta*, ce qui veut dire *découpés* ou *partagés en segments*. On divise les insectes, à leur tour, en *Hexapodes* (pourvus de six pattes) et en *Myriapodes* (à beaucoup de pattes). Parmi les insectes à six pattes, les uns ont des ailes, les autres n'en ont pas. Les naturalistes s'accordent généralement à reconnaître sept ordres chez les insectes ailés. On désigne ces ordres, d'après les particularités de leurs ailes, par des mots tirés des racines grecques : I. Coléoptères ; II. Orthoptères ; III. Hémiptères ; IV. Névroptères ; V. Lépidoptères ; VI. Hyménoptères ; VII. Diptères—termes qui signifient : munis d'ailes (1) re-

(1) Nos lecteurs se réjouiront avec nous du concours que le Rév. M. Fyles, de Lévis, veut bien apporter à l'œuvre du NATURALISTE. M. Fyles, qui tient un rang distingué parmi les entomologistes du Canada, est l'un des rédacteurs du *Canadian Entomologist*, de London, Ont. La série d'articles qu'il nous annonce, et dont nous commençons aujourd'hui la publication, seront une bonne fortune pour ceux de nos lecteurs qui désirent se livrer à l'étude des insectes.

—Nous apportons le plus de soin possible à la traduction de ces travaux. Nous désirons pourtant déclarer que, si l'on y trouve quelque incorrection ou quelque manque de précision, ces défauts doivent nous être attribués, à nous seul, et non à l'auteur qui écrit un anglais tout à fait précis et élégant.—R&D.

couvertes ; (2) droites ; (3) à moitié recouvertes ; (4) à nervures ; (5) à écailles ; (6) membraneuses, et (7) au nombre de deux.

Les Lépidoptères surpassent en beauté tous les autres insectes ailés. Voici de quelle façon charmante W. Wood, l'auteur de plusieurs travaux sur l'histoire naturelle, en fait la description :

“ Il y a tant d'élégance dans l'aspect des Lépidoptères, tant de perfection dans leurs formes, qu'ils ont droit au premier rang dans la classe d'insectes—nombreuse et de grande étendue—dont ils font partie. Telle est leur beauté où il y a tant de variété, telle est la douceur des teintes dans leurs nuances diverses, que l'on serait tenté de les prendre pour des êtres célestes qui, en traversant les espaces infinis, ont baigné leurs ailes dans les couleurs de l'arc-en-ciel.”

Cet ordre splendide des Lépidoptères se partage en deux sous-ordres, les *Rhopalocères* (ayant les antennes en massue) et les *Hétérocères* (à antennes différemment conformées), ou autrement : les Papillons et les Nocturnes (*moths*).

Les différents Ordres se composent de familles, de genres et d'espèces. L'espèce est l'unité dans la classification.

C'est Linné, le grand naturaliste suédois, qui a posé les bases de notre système actuel de classification.

NOMENCLATURE DES INSECTES

Il y avait beaucoup de fantaisie dans le système de Linné. C'est ainsi qu'il donna à un groupe de Papillons le nom de Chevaliers (*Equites*), qu'il subdivisa en Grecs (*Achivi*) et Troyens (*Troës*). D'autres naturalistes l'ont suivi dans cette voie ; et beaucoup d'espèces ont été désignées par le nom de personnages de l'histoire ancienne et de la mythologie païenne.

Par exemple, dans le monde des insectes, nous retrouvons *Pan*, *Protée* et *Vulcain*, *Cybèle*, *Bellone* et *Diane*. La

déesse de Sidon a deux homonymes, *Astarté* et *Astaroth*. *Aphrodite*, *Paphia* et *Idalie* ont charge de conserver le souvenir de la déesse de l'amour. Les Grâces y sont toutes trois, *Euprosine*, *Aglaia* et *Thulia*. *Vitellius* représente les empereurs. Quant aux rois, ils sont en nombre : *Daunus*, *Artaxercès*, *Numitor*, *Montézuma*, *Agésilas*, etc. Les reines y viennent avec la noble *Antiope* et la gracieuse *Cassiopeé*. Parmi les gens d'épée, on voit *Ajax* et *Marcellus*. Il y a tout un essaim de gens de plume *Cudmus*, *Arion* et *Catulle*, *Juvénal* de satirique mémoire, et *Marcellinus* l'historien, etc. *Machaon* et *Codalirius* représentent la Faculté. Les jolis garçons ont leur place avec *Adonis*, et *Phaon*, et "Balder le beau," tandis que les monstres sont représentés par *Polyphème* et *Chiron*. Nous avons encore le perfide *Sinon* et l'honnête *Cincinnatius*, *Doreus*, retour de l'empire des morts, et *Atropos* qui coupe le fil de la vie.

On a donné des noms sauvages à quelques-unes de nos espèces de l'Amérique du Nord, comme, par exemple : *Masusoit*, *Pocohontas* et *Metacomet*. D'autres espèces ont été nommées d'après certaines particularités de leur coloration, comme *Flavofasciata*, à téguments jaunes ; *Interrogationis*—ainsi appelées, du "point et virgule" d'or ou *point d'interrogation grec* que l'on voit sur leurs ailes postérieures. Il y a des espèces désignées, à titre d'honneur, par le nom de naturalistes distingués ou des personnes qui les ont découvertes ou décrites, comme : *Boisdunallii*, *Lecontei*, *Provancheri*. D'autres encore reçoivent le nom des plantes où leurs larves trouvent nourriture : *Celtis*, *Betulae*, *Quercus*, etc. Enfin, quelques espèces sont nommées d'après d'autres insectes avec lesquels ils ont quelque ressemblance ; ainsi : *Apiformis*, *Tipuliforme*, *Ichneumoniforme*, *Caliciforme*, désignées respectivement d'après l'abeille, la tipule, l'ichneumon et le cousin.

LA DIPHTERINE LACERTE (1)

Monsieur le rédacteur,

Lorsque le *Moniteur* publia ma correspondance, dans le mois de décembre dernier, j'étais loin de m'attendre à un accueil aussi cordial de votre part, parce que je suis habitué depuis longtemps à constater que l'on refuse de s'occuper de ce que j'avance, et même qu'un bon nombre méprisent ce que j'énonce de temps à autre au sujet de mon traitement de la diphtérie. Mais comme vous m'offrez si bienveillamment de me servir de votre intéressante publication scientifique, le *NATURALISTE CANADIEN*, j'accepte avec reconnaissance l'hospitalité de ses pages, pour dire à vos lecteurs comment je traite et guéris cette maladie.

Dans les cas de diphtérie, je fais prendre ma préparation, qui a nom *Diphthérine*, (une à trois cuillerées à thé) comme gargarisme toutes les heures, la nuit comme le jour, sans égard au sommeil. Les enfants trop jeunes pour se servir d'un gargarisme, doivent, bon gré mal gré, en avaler une cuillerée à thé toutes les heures ; et ceux d'au-dessous de deux ans, une demi-cuillerée à thé. Lorsqu'il y a écoulement du nez, je fais injecter dans les narines une ou deux cuillerées à thé de ce liquide toutes les deux heures, en alternant avec les doses données par la bouche. Ces injections nasales, qui constituent aussi le traitement le plus sûr de tous les catarrhes du nez, peuvent être faites avec un siphon ou une seringue.

Si l'on a affaire à des enfants qui ne peuvent se gargariser, on doit aussi toucher l'éruption toutes les deux heures, autant que possible, avec une petite "lavette," ou mieux avec un pinceau de poils de chameau imbibé de ce remède, en alternant encore avec les doses avalées.

Le vomissement, qui se rencontre parfois au début, est

[1] Voir le *NATURALISTE* de janvier, page 13.

promptement soulagé par l'usage de la glace, et en donnant d'heure en heure une cuillerée à thé de lait avec autant d'eau de chaux, mais toujours dix ou quinze minutes après l'usage du remède.

Ma diphtérie n'est pas incompatible avec le sérum immunisé du Dr Roux.

Quant à la diète, je fais prendre aux malades autant de lait que possible, du gruau, du corns-tarch et des bouillons. Je tiens surtout à l'usage du lait parce que c'est un aliment complet.

Voilà mon traitement de la diphtérie, qui m'a valu un si beau succès dans les trois importantes maisons dont j'ai parlé. Dans ma pratique privée, mes prescriptions ont été invariablement les mêmes ; mais, pour diverses causes que je ne pouvais contrôler, j'ai perdu dix-neuf à vingt pour cent de mes malades. Ce sont probablement ces insuccès, plus tôt connus que les guérisons, qui ont empêché un certain nombre de confrères de faire un essai judicieux de mon traitement, et ont par là même enrayé sa vulgarisation.

DR N. LACERTE.

Lévis, 16 février 1895,

NOTE DE LA RÉDACTION.—Nous n'avons aucune compétence en la question, et ne pouvons par conséquent exprimer d'opinion autorisée sur la valeur de la Diphtérie. Cependant, il nous semble que, lorsqu'un médecin honorable expose des faits sous sa signature, et lorsque ces faits peuvent être facilement contrôlés, on ne saurait refuser de donner quelque attention à ce qu'il affirme ; la négation pure et simple n'est pas toujours une réponse victorieuse !

—Depuis que nous avons écrit ce qui précède, un ami nous communique la *Presse* du 23 février, où nous lisons, avec un véritable plaisir, une lettre du Dr A. de Martigny, précisément rédigée en réponse à la correspondance adressée à divers journaux, en décembre dernier, par le Dr Lacerte. Nous reproduisons ici cette lettre, datée de Paris [où M. de Martigny étudiait la méthode Roux par mission du gouvernement de Québec], afin de mettre nos lecteurs au courant de la question. Ils y verront que ce médecin distingué se proposait de s'occuper de la Diphtérie dès son retour au Canada, ce qui n'est pas pour déplaire au Dr Lacerte, croyons-nous, ni au public qui serait content de voir sa méthode soumise à un contrôle sérieux.

Paris, le 29 janvier 1895.

Monsieur le rédacteur,

L' "Electeur", dans son numéro du 20 décembre 1894,

publie une correspondance de mon honorable confrère, M. le docteur Lacerte.

Au cours de sa correspondance, M. le docteur Lacerte accuse la méthode employée par le docteur Roux dans le traitement de la diphtérie, de donner des résultats peu satisfaisants, si on les compare à ceux qu'il a obtenus, lui, avec un médicament à lui connu et de sa composition.

"La mortalité, écrit-il, est de 24 à 26 pour cent, avec la méthode du docteur Roux, tandis que je n'ai eu qu'un seul insuccès sur deux cents cas que j'ai traités."

Chargé d'étudier la méthode du docteur Roux, j'ai à cœur de réfuter l'attaque de mon honorable confrère. Je tiens à affirmer que je ne le voudrais blesser en rien. Je crois M. le docteur Lacerte de bonne foi dans tout ce qu'il avance. S'il a commis quelques erreurs, je suis convaincu qu'elles ont été involontaires. Mais, d'autre part, je crois de mon devoir de démontrer que la méthode employée par le docteur Roux, dans le traitement de la diphtérie, a bien mérité l'attention que le monde civilisé lui a accordée, et la haute admiration que ses merveilleux effets ont inspirée à la profession médicale entière.

C'est vous dire, M. le rédacteur, combien je vous serais reconnaissant d'insérer ma réponse. Comptant sur votre bienveillante hospitalité, je vous en remercie d'avance sincèrement.

Je ne discuterai donc pas la valeur du traitement préconisé par mon honorable confrère, contre la diphtérie. Je lui ferai seulement remarquer combien il est hasardeux et peu dans les mœurs scientifiques de notre époque, d'opposer à la méthode de traitement du docteur Roux, un moyen de guérison inconnu, n'ayant subi aucun contrôle médical, et n'ayant, jusqu'alors, guéri que des cas dont le diagnostic bactériologique n'a pas été fait, et dont la nature diphtérique ne peut être scientifiquement affirmée.

Car la méthode du docteur Roux est décrite et connue

dans tous ses détails. Les statistiques citées ont subi un contrôle sérieux de la part du corps médical. De plus, de 26 pour cent qu'elle était au début, (alors que les parents faisaient traiter leurs enfants trop tard), la mortalité est tombée à 13 pour cent seulement.

Nous sommes en droit d'espérer que, bientôt, les parents soumettront leurs enfants au traitement dès le début de la maladie, et que nous verrons la mortalité devenir presque nulle. Car elle n'est actuellement que de un pour cent chez les enfants traités dès le premier jour.

N'est-il pas, au moins, téméraire d'opposer à une méthode qui présente de telles garanties scientifiques, un traitement absolument empirique ?

Je répète que je n'ai pas absolument l'intention de blesser mon honorable confrère, au contraire. Mais je ne puis m'empêcher de lui faire remarquer que, dans une telle comparaison, il est absolument nécessaire de mettre les deux termes dans les mêmes conditions. Pourquoi le docteur Lacerte n'offre-t-il pas son moyen de traitement au contrôle médical ? Je déclare que, pour ma part, je serais heureux de lui accorder toute mon attention lors de mon très prochain retour au Canada.

Agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma haute considération.

Dr ADELSTAN de MARTIGNY,

Paris.

REMERCIEMENTS

Le directeur du *Naturaliste canadien* offre ses remerciements sincères à la "Société d'horticulture et de botanique de Marseille", qui lui a fait l'honneur de l'admettre au nombre de ses Membres correspondants.

Il y avait déjà un Canadien sur la liste des Membres correspondants de cette association : M. J.-A. Guignard, de la Ferme expérimentale d'Ottawa. Nous y trouvons aussi le nom de Mgr Boyer, évêque de Clermont-Ferrand, France.

CE QUE L'ON DIT DU "NATURALISTE"

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUEBEC—"Nos meilleurs souhaits à cette excellente publication qui commence sa vingt-deuxième année d'existence.

"S'il suffisait d'intéresser pour faire déponniller le vieil homme aux abonnés retardataires, le *Naturaliste canadien* n'en compterait aucun"

LA GAZETTE DES CAMPAGNES—"Nos félicitations au *Naturaliste canadien*, publié à Chicoutimi, par le savant abbé M. Huard, digne successeur de feu M. l'abbé L. Provancher, qui, avec son numéro de janvier, est entré dans sa vingt-deuxième année d'existence. Cette importante publication serait de nature à rendre d'importants services aux cultivateurs, si au moins chaque cercle agricole en recevait un exemplaire. Si les agronomes trouvent de puissants motifs à encourager cette publication, le cultivateur est aussi intéressé à la recevoir, car il y puisera de nombreux renseignements qui lui indiqueront les moyens de reconnaître quels sont les insectes utiles ou nuisibles à l'agriculture. C'est à ce point de vue là surtout que le "*Naturaliste canadien*" a rendu et rend encore de grands services à notre agriculture canadienne.

"Nous ne saurions donc trop conseiller aux cultivateurs de s'abonner à cette revue, car tout en s'instruisant ils encourageront une œuvre d'un grand mérite."

Nous sommes bien reconnaissants à nos deux confrères de leurs paroles aimables, beaucoup trop flatteuses pour nous.

La *Gazette des campagnes* dit tout à fait bien quels services une publication comme la nôtre pourrait rendre à la cause agricole. La botanique et l'entomologie, même étudiées au point de vue strictement théorique, sont d'indispensables auxiliaires de l'agriculture : c'est de toute évidence, puisque la culture des plantes utiles, la lutte contre les plantes et les insectes nuisibles sont pour le cultivateur des occupations journalières. Si les vœux de notre bienveillant confrère de Sainte-Anne de la Pocatière se réalisaient, si les cercles agricoles et les cultivateurs eux-mêmes accordaient au NATURA-

LISTE l'encouragement qu'il propose, cela nous mettrait en mesure de leur rendre d'importants services, en nous permettant de nous consacrer exclusivement à cette œuvre, d'augmenter beaucoup le nombre de nos pages, et de faire profiter nos lecteurs, chaque mois, des utiles renseignements qui sont le résultat des études que poursuivent, dans le pays et à l'étranger, de nombreux naturalistes. Aux Etats-Unis, on comprend si bien le rôle de la science dans l'agriculture, que le gouvernement lui-même maintient sur pied une véritable armée de spécialistes en histoire naturelle, publiée à ses frais des revues scientifiques où sont consignés les rapports de leurs travaux, et les répand gratuitement dans tout le pays.

PHOTOGRAPHIE

DÉBOUCHAGE DES FLACONS A L'ÉMERI

Un certain nombre de produits employés en photographie demandent à être conservés dans des flacons hermétiquement fermés. Le mode le plus sûr est d'employer des flacons en verre avec bouchons usés à l'émeri. L'inconvénient de ce genre de bouchage est la facilité avec laquelle le bouchon adhère au flacon, défiant tous les efforts pour le sortir : le contenu qui se trouve pour une raison quelconque emprisonné entre le bouchon et le col, y sèche et forme souvent un enduit très adhérent.

Dans ce cas, il ne faut jamais essayer de déboucher le flacon en le soumettant à un grand effort, car il pourrait arriver que le col se brise et s'en aille avec le bouchon. Comme les flacons de ce genre sont assez coûteux, il n'est pas indifférent de prendre des précautions pour éviter ces accidents.

Quelques moyens de vaincre cette difficulté sont bien connus. Une méthode consiste à frapper doucement un côté du bouchon avec un petit morceau de bois, en le poussant de

bas en haut par l'autre côté. En continuant pendant quelque temps cette opération, en frappant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, on parvient généralement à le faire sortir. Si l'on ne réussit pas, on essaie le procédé de la dilatation : une bande d'étoffe est plongée dans l'eau chaude, puis enroulée rapidement autour du col : celui-ci se dilate, et le bouchon sort.—On peut également enrouler une corde autour du col, en fixer une extrémité à une attache solide, puis faire glisser rapidement le flacon, par un mouvement de va-et-vient, de façon à échauffer le col par friction.

Mais voici un autre moyen. On met une ou deux gouttes d'huile de paraffine entre le bouchon et le col. Cette huile s'introduit peu à peu entre les deux surfaces, jusqu'au point adhérent. Pendant ce temps, on prépare deux morceaux de bois dur d'environ 8 pouces de long, 1 pouce de large, et $\frac{1}{2}$ pouce d'épaisseur, qu'on réunit à un bout par une charnière de cuir. On a ainsi un instrument analogue à un casse-noisette. On saisit le bouchon avec cet instrument, on donne un tour dans un sens et dans un autre, lentement et fermement, le bouchon se décolle infailliblement.

Mieux vaut prévenir que guérir : aussi est-il préférable d'enduire tous les bouchons de verre d'un peu de vaseline avant de les mettre en place. En évitant l'excès, on n'aura à craindre aucune action de celle-ci sur le contenu du flacon.

LE NEZ EN PHOTOGRAPHIE

On lit dans la *Photo-Gazette* : S'il veut s'exercer à faire quelques portraits, il n'y aura pas de mal pour l'amateur à viser à l'habileté, tout comme le professionnel, bien au contraire. Il devra donc le mieux qu'il pourra tirer parti du nez beau ou vilain de son modèle pour que son épreuve soit la plus agréable possible.

Pour les nez camus, ceux dont l'extrémité se relève en montrant d'une façon désagréable les trous béants des narines, on les rend acceptables en prenant le point de vue haut. On

relève l'instrument et on s'aide de la bascule.

Avec les nez au nez aquilin ou crochu, en forme de bec d'aigle, on prendra un point de vue bas.

Pour les nez longs et gros, enfin, il faut faire la mise au point à peu près en avant de la pointe du nez. Les autres cas se greffent sur ces trois principaux.

L'ABBÉ E. P.

A PROPOS DE CETACE

J'ai lu avec un grand plaisir votre intéressante et savante dissertation (1) en rapport avec le dauphin qui est venu visiter nos parages dans l'automne de 1892, et qui a reçu une si triste réception, comme vous savez.

Cependant il est un détail que vous semblez avoir oublié : c'est que les dents varient beaucoup dans les diverses espèces de dauphin, et tombent d'assez bonne heure. C'est du moins ce qu'avance l'un des savants collaborateurs du "Dictionnaire de la Conversation," M. N. Clermont. Si, à ce détail, l'on ajoute cet autre détail que j'avais oublié de mentionner : que le spécimen en question était une femelle, alors il n'y a pas de doute que vous ayez eu parfaitement raison en le rangeant parmi les *Ziphius* (ou *sciphius*) *novæ-zelandiæ*. Mais on devra avouer que le visiteur venait de loin—du moins sa famille."

J.-W. MILLER,

Sainte-Luce (Rimouski).

—*Le Courrier de Saint-Hyacinthe* est entré, il y a quelque temps, dans sa trentième année. Nos félicitations et bons souhaits.

—*La Revue bleue*, littéraire, scientifique, seize pages in-40, paraissant tous les mois ; 60 cts par année ; 97, rue Saint-Jacques, Montréal.—C'est soigné de forme et de fond. Succès au nouveau confrère.

—*La Semaine*, revue de la presse ; publication de 16 pages in-40, dirigée par M. R. Renault ; \$2.00 par année ; publiée par M. L. Brousseau, 11 & 13, rue Buade, Québec. Programme tout à fait alléchant, et que l'on saura remplir, croyons-nous. Puissent de nombreux abonnés assurer le maintien de cette belle revue !

—*Le Courrier de Charlevoix*, journal hebdomadaire, publié à la Baie Saint-Paul (Charlevoix), par M. Elz. Dallaire ; \$1.00 par année. Nos meilleurs souhaits de prospérité à ce journal, qui rendra de grands services à la population de Charlevoix.

—*Les Petites lectures canadiennes*, 37 rue Saint-Gabriel, Montréal. 25 cts par année. Gracieuse petite revue illustrée, semi-mensuelle. Rédigée par Jean des Erables et Jean LeFranc. Grand succès !

C'est à M. J. P. Mutch, de Hornsey Road, que l'on doit le procédé de la "rectified wood naphtha" pour ramollir les insectes desséchés,—dit *l'Entomologist's Record*, de Londres.

Au prochain numéro : la liste des "Publications reçues."

[1] *Le NATURALISTE CANADIEN*, Vol. XXI, p. 173.